

Montreuil, le 20 Avril 2020

Palais de l'Elysée  
Monsieur Emmanuel Macron  
Président de la République

55, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 Paris

**Objet :**  
Missions Locales & Aides aux jeunes  
Harmonisation et simplification

Sécurité Sociale

Monsieur,

MSA

Dans le cadre de la pandémie, le réseau des missions locales ont maintenu le lien et le contact avec les jeunes (notamment via le télétravail) tout en assurant une vigilance particulière pour les jeunes qui auraient besoin d'aides d'urgence, essentiellement, voire exclusivement destinées à la subsistance.

RSI

Mutualité

Retraite et Prévoyance

Néanmoins, nous déplorons que les attributions d'enveloppes (Allocation Pacea) fluctuent d'un département l'autre, tout autant que les procédures et pratiques de chaque mission locale en la matière. Il en va de même du Fonds d'Aide aux Jeunes, dont les enveloppes varient d'un département, l'autre, tout autant que les procédures nécessaires au montage du dossier.

Aide et Maintien à  
Domicile

Pôle Emploi

Missions Locales/PAIO

Aussi, nous sollicitons, durant la pandémie et la période de confinement et les 6 mois qui suivront :

Régies de Quartier

- Que l'accès à l'allocation Garantie Jeunes soit prolongé de 6 mois pour les jeunes qui devaient finir leur parcours durant les mois de confinement.

Associations/Divers

- Que l'allocation Pacea soit versée sans justificatif ni justification de la part des conseillers qui en font la demande sur I-Milo.
- Que le montant total de cette allocation soit déplafonné (donc au-delà de 3 fois le montant du RSA) si la situation l'exige.
- Que les demandes de Fonds d'Aide aux Jeunes soient simplifiées (justificatifs et rapport social réduits à l'essentiel) quand il s'agit d'aide alimentaire, d'hygiène, de soin ou de logement.
- Que toute aide sollicitée par les salarié-e-s des Missions Locales soient d'emblée considérée comme de première nécessité pour les jeunes qu'ils-elles accompagnent.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la fédération  
Jean Philippe Revel  
Contact : 06 85 63 06 95



Courrier adressé à Monsieur le Premier Ministre et à Madame La Ministre du Travail